

UN AUTRE REGARD



25 ans

Le CLIS a eu 25 ans le 15 novembre 2024. Prévu par la loi du 30/12/1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs, sa création a été actée par un décret publié le 03/08/1999, au moment même où le choix de Bure pour l'implantation d'un laboratoire souterrain était officialisé.

La première réunion plénière du Comité a eu lieu le 15 novembre 1999, sous l'autorité de Christian Pierret, alors secrétaire d'Etat à l'Industrie, et sous la présidence de Michel Cadot, Préfet de la Meuse à l'époque. Depuis cette date, le CLIS assure les missions de suivi, d'information du public et d'organisation de la concertation, d'abord sur les recherches menées dans le laboratoire souterrain puis, à partir de la loi de 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs, sur le projet de stockage géologique proprement dit.

Depuis cette même loi de 2006, il a adopté le statut associatif et fonctionne en conséquence : assemblée générale publique, conseil d'administration, bureau, à quoi s'ajoutent des commissions thématiques (réversibilité/récupérabilité, environnement/santé, aménagement du territoire, risques et communication).

Son budget d'environ 300 000 euros par an est abondé moitié par l'Etat, moitié par les producteurs de déchets (EDF, ORANO, CEA). Cela lui permet d'employer trois salariés et de mettre en oeuvre le programme d'activités adopté chaque année, comprenant notamment des actions de communication et d'expertises (cf. page 2).

CONTACTS

18 Avenue Gambetta 55000 BAR LE DUC - 06 07 85 28 73

Le Lavoir - Rue des Ormes 55290 BURE - 03 29 75 98 54

Permanence : du mardi au vendredi de 14h à 18h

Courriel : bj@clis-bure.fr ou sj@clis-bure.fr



Premier bilan



L'un des principaux enseignements des 25 ans d'activité est la difficulté de transmettre toutes les informations collectées sur un sujet aussi complexe, dans le cadre d'un processus de décision très long. Cela amène certains à se décourager ou d'autres à penser que ce projet est déjà décidé, et qu'il n'est pas utile de participer aux différentes phases de concertation.

En revanche, dans le cadre de sa mission de suivi, le CLIS a la possibilité de faire réaliser des contre-expertises (cf. tableau ci-dessous).

- 2000 : évaluation du plan de suivi de l'environnement du laboratoire réalisé par l'IPSN (*).
- 2004 : analyse critique du programme de recherche du laboratoire souterrain par l'IEER (*).
- 2005 : examen des moyens à mettre en oeuvre pour caractériser la ressource géothermique par ERDYN CONSULTANTS (*).
- 2010 : évaluation des recherches Andra ayant mené à la proposition de ZIRA par l'IEER (*).
- 2013 : analyse des résultats du forage de l'Andra pour la géothermie, par GEOWATT AG (*).
- 2024 : suivi des recommandations du rapport de 2010 au regard de la DAC, par l'IEER (en cours de rédaction).
- 2025 : analyse des scénarios d'intrusion humaine involontaire dans le stockage, par NIEMEYER UMWELT GmbH (en préparation).

(*) **Rapports consultables sur le site du CLIS clis-bure.fr**

Aujourd'hui, l'instruction de la DAC (Demande d'Autorisation de Création) est toujours en cours (cf. site ASNR et taper dans la barre de recherche : Avis projet Cigéo). Si l'ASNR donne un avis favorable à l'issue de cette instruction, un décret sera nécessaire pour autoriser la construction des infrastructures en surface et en souterrain. Cela correspondrait au démarrage de la phase industrielle pilote au cours de laquelle serait délivrée une autorisation de mise en service limitée à cette phase. Le site deviendrait alors une INB, ce qui entraînerait la création d'une CLI financée par les deux départements de Meuse et de Haute-Marne.



GLOSSAIRE

- ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire
- ASNR : Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (fusion de l'ASN et de l'IRSN depuis janvier 2025)
- CEA : Commissariat à l'Energie Atomique
- CLI : Commission Locale d'Information
- IEER : Institute for Energy and Environmental Research
- INB : Installation Nucléaire de Base
- IPSN : Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire devenu IRSN en 2001
- IRSN : Institut de Recherche et de Sûreté Nucléaire
- ZIRA : Zone d'Intérêt pour une Reconnaissance Approfondie

Publication du CLIS - Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
 Le Lavoir - Rue des Ormes
 55290 BURE - 03 29 75 98 54
 Directeur de la publication : Jean-Louis CANOVA
 ISSN n° 1969-4822 - Crédit photos : CLIS
 Conception et réalisation : CLIS - Tirage 7000 ex.

Ne pas jeter sur la voie publique
 Imprimerie BAYART GUILLEMIN - Saint-Dizier

PLU. RIEL
DEPUIS 25 ANS

LES 90 MEMBRES
 DU CLIS CONFRONTENT
 LIBREMENT
 LEURS POINTS DE VUE,
 FORCÉMENT DIFFÉRENTS.

• UTILE
 • INDÉPENDANT
 • PLURIEL

Depuis 25 ans, vous avez le droit de savoir.
 Nous avons le devoir de faire savoir.

Clis
 Comité Local d'Information et de Suivi
 du Laboratoire de Bure
 clis-bure.fr